

# **Projet pédagogique de l'Accueil Jeunes 14-17 ans**

## **SOMMAIRE**

### **INTRODUCTION**

**1- DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL**

**2- HORAIRES D'OUVERTURE**

**3- LE PUBLIC**

**4- L'ENCADREMENT**

**5- LE MATERIEL**

**6- COTISATION**

**7- LES MISSIONS QUE L'ACCUEIL JEUNES SOUHAITE REMPLIR**

**8- OBJECTIFS PEDAGOGIQUE**

**9- LE LOCAL ET LA VIE COLLECTIVE**

**10- L'ORGANISATION**

**11- SECURITE ET SOINS**

**12- LE ROLE DE L'ANIMATEUR**

**13- LE ROLE DU DIRECTEUR**

**14- COMMUNICATION**

**15- BUDGET**

**16- EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE**

**17- OUTILS ENVISAGES POUR FAIRE PARTICIPER LES PARENTS**

**18- LE PARTENARIAT**

## **Introduction**

L'objet premier du projet est de développer des actions en direction des jeunes par l'ouverture d'un accueil jeunes, véritable point multi-services. Il s'agit de mettre en place un lieu de rencontres et d'échange accessible à tous afin de permettre aux jeunes d'organiser leur temps libre : organisation de projets culturels, sportifs ou de loisirs, organisation de camps et de sorties, participation aux manifestations culturelles et festives du territoire.

L'objectif est de proposer aux jeunes un espace citoyen de rencontres, de discussions, d'expression d'informations et d'élaboration de projets.

### **1- Descriptif de l'accueil**

L'Accueil Jeunes se situe au 3 rue de l'Observance à Marmande. Ce local est idéalement situé juste à proximité des transports en commun, à 800 m de la Cité scolaire (Collège et Lycées) et en face de la plaine de la Filhole.

Il fonctionne sous la forme d'un accueil libre et ouvert.

Le local, d'une superficie de 150 m<sup>2</sup> est composé d'un open-space, d'un bureau, d'un coin cuisine, d'une salle de réunion et d'un espace extérieur de plus de 100 m<sup>2</sup>.

### **2- Horaires d'ouverture**

Les jeunes sont accueillis les mercredis de 14h à 18h, les vendredis de 18h à 20h et les samedis de 14h à 18h durant les temps scolaires ainsi que du lundi au vendredi de 14h à 18h lors des vacances scolaires (possibilité d'accueil également en soirée et en matinée en fonction des projets).

### **3- Le public**

Le public de l'Accueil Jeunes est composé d'adolescents de 14 à 17 ans issus principalement de la Communauté de Commune de Val de Garonne Agglomération.

Ce sont des jeunes de toutes origines sociales et culturelles.

### **4- L'encadrement**

1 directeur et 1 animateur désigné ainsi que des renforts sur les petites et grandes vacances.

L'encadrement des jeunes sera adapté à l'âge des jeunes, à leur maturité, au contenu des projets, à la forme de l'accueil et au type d'activités proposées. Le taux d'encadrement règlementaire, qui sera appliqué, est de 1 animateur pour 20 jeunes. En sortie, il sera de 1 animateur pour 14 jeunes.

### **5- Le matériel**

L'Accueil de Jeunes dispose d'un matériel pédagogique (jeux de sociétés, fongibles...), d'une table de ping-pong, d'un baby-foot, d'une imprimante, d'une ligne fixe, d'un réseau wifi, d'un téléphone portable et d'un ordinateur professionnel.

### **6- Cotisation**

Une cotisation annuelle, qui est calculée en fonction du quotient familial, est demandée.

Une modulation tarifaire est mise en place pour les sorties, veillées et séjours qu'organise l'Accueil Jeunes. Cette modulation est calculée également en fonction du Quotient familial.

### Rappel du Projet Educatif de Territoire :

Le projet éducatif définit les valeurs éducatives portées par la collectivité.

#### Les objectifs généraux :

Concourir à la réussite scolaire et éducative de tous les enfants ;

Construire des espaces éducatifs adaptés ;

Soutenir les parents dans leur rôle premier d'éducateurs de leurs enfants ;

Concourir au développement de jeunes citoyens responsables et conscients des enjeux de demain selon les valeurs de la laïcité

Garantir la continuité et la cohérence éducative entre les différents dispositifs, temps et espaces de l'enfant,

## **7- Les missions que l'Accueil jeunes souhaite remplir**

### LA MISSION D'ACCUEIL

Accueillir le jeune dans le territoire constitue une mission essentielle pour la collectivité qui doit prendre en compte tous les jeunes. La fonction d'accueil ne peut se réduire à la seule fonction de garde ou de surveillance. L'accueil consiste à recevoir le jeune, au sens étymologique du terme : accepter quelqu'un, laisser entrer... C'est une démarche d'accompagnement dans le respect de la différence de chacun.

### LA MISSION D'ACTIVITÉ

Accueillir pour quoi faire ? Accompagner vers quoi ?

Chacune de ces fonctions doivent l'une et l'autre conduire le jeune vers des propositions d'activités ludiques et éducatives.

L'Accueil Jeunes doit s'ouvrir sur son environnement, en permettant l'accès des jeunes qui le fréquentent, à des activités spécialisées qui existent sur le territoire local.

L'Accueil Jeunes se situera alors au cœur d'une dynamique locale, en offrant aux jeunes un lieu de découverte, d'initiation et d'expérimentation.

### LA MISSION DE SOCIALISATION

Tout temps de loisir est occasion de socialisation, de rencontres et d'expériences relationnelles avec l'autre, semblable et différent.

L'Accueil Jeunes assure le brassage social et culturel sans lequel il n'y a pas réellement apprentissage de la vie en société, fondé sur l'écoute et le respect de chacun.

### LA MISSION D'ORIENTATION

Si l'accueil est la mission première, l'orientation des jeunes en est le corollaire.

L'Accueil Jeunes doit être le point de convergence des jeunes et de l'information, un lieu à partir duquel lui sont proposées toutes les initiatives possibles pour mieux gérer leur temps libre.

Permettre au jeune de se situer dans le temps, dans l'espace et parmi les autres suppose que celui-ci ait la connaissance le meilleur possible des potentialités que recèle son environnement.

L'accompagnement à l'autonomie est également un facteur essentiel dans notre fonctionnement qui se veut être ouvert avec un accès libre destiné aux jeunes. L'Accueil Jeunes fera ce lien avec les parents notamment à travail une question de responsabilité qui peut se traduire par des autorisations.

L'Accueil Jeunes, lieu d'information, doit pouvoir orienter le jeune, lui laissant le libre choix.

## 8- Objectifs pédagogiques

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS MIS EN OEUVRE
Favoriser l'apprentissage à la citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Etre capable de comprendre les notions de démocratie et de vie en communauté</li> <li>*Etre capable de donner et d'argumenter ses choix, ses avis, ses opinions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Rédiger ensemble des règles de vies communes afin de les responsabiliser face au matériel et au lieu mis à leurs dispositions</li> <li>*Proposer des temps de débats, échanges...constructif et ouvert à tous sur des thèmes concertés par les jeunes</li> <li>*Créer ensemble un règlement intérieur souple et adaptable en fonction des sorties, des jeunes...</li> </ul>
Rendre les jeunes acteurs de leur temps libre	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Etre capable de participer à la vie collective</li> <li>*Etre capable de choisir son ou ses activités</li> <li>*Etre acteur de ses activités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Proposer des temps de gestion autonome du local</li> <li>*Accompagnement de projets et mise en place d'outils</li> <li>*Concertation quotidienne</li> <li>*Monter des projets portés par les jeunes</li> </ul>
Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie locale	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Etre capable de participer à la vie locale</li> <li>*Etre capable de respecter et de comprendre son environnement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Créer des partenariats avec les institutions porteuses de projets</li> <li>*Participer à des manifestations et s'investir dans des actions ciblées et locales</li> </ul>
Associer les jeunes aux prises de décisions concernant le fonctionnement général de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Etre capable de comprendre le fonctionnement d'une structure</li> <li>*Etre capable de donner et d'argumenter ses choix, ses avis, ses opinions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Impliquer les jeunes dans la création et la gestion d'une coopérative</li> <li>*Amener les jeunes à intervenir lors de la rédaction des comptes rendus, bilans</li> </ul>
Aider les jeunes à réaliser des projets culturels, artistiques ou de loisirs d'initiative individuelle ou collective en proposant une aide technique et logistique	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Etre capable de découvrir de nouvelles activités (artistiques, culturelles, sportives...)</li> <li>*Etre réceptifs aux idées des autres et les amener à défendre les leurs</li> <li>*Etre capable de développer son imaginaire et sa créativité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>*Activités d'expression</li> <li>*Activités débats</li> <li>*Activités de recherches</li> </ul>

## 9- Le local et la vie collective

La vie collective concerne la vie au sein des espaces de l'Accueil Jeunes et s'applique ainsi à la loi EVIN.

Le local est un lieu de vie commun, il existe donc des règles à ne pas transgresser qui sont :

La non consommation d'alcool, drogues, cigarettes  
L'action de violence verbale ou physique

Le non-respect de l'une de ses deux règles amènera des sanctions immédiates pouvant à terme amener à l'exclusion du local.

Le fonctionnement du coin cuisine s'organise avec les jeunes afin de créer des règles de vie commune (rangements, nettoyage...)

Les règles sont réécrites avant chaque vacance par les jeunes permettant d'ajuster certains points (utilisation des téléphones, de la coopérative...)

La discussion saine et raisonnée est de vigueur. Des temps d'échanges et de débats sont organisés avec les jeunes afin d'aboutir à la réalisation autonome des actions de leurs temps libre.

## 10- L'organisation

L'Accueil Jeunes fonctionne sous la forme d'un accueil libre et ouvert (entrées et sorties possibles sans contrainte).

Il sera possible toutefois pour les familles qui le souhaite de fixer une heure de départ (dossier d'inscription) qui sera pris en compte pour l'année ou ponctuellement par le biais d'une autorisation spéciale.

Les jeunes sont sous la responsabilité du directeur et des animateurs présents dès leur entrée dans le local.

Un registre d'appel permet de connaître le nombre de jeunes présents dans la structure.

Lors de l'inscription, le directeur s'engage à rencontrer le responsable légal afin de lui expliquer le fonctionnement de l'Accueil Jeunes et à donner et récupérer toutes les informations nécessaires à l'inscription du jeune :

- Dossier d'inscription
- Fiche sanitaire
- Attestation d'assurance
- La déclaration du responsable légal
- Le règlement intérieur signé
- Les droits et devoirs signé par les jeunes

Une assurance municipale couvre les jeunes et l'ensemble du personnel de la structure. Elle n'intervient cependant qu'en complément de l'assurance familiale.

La gestion du matériel fongibles et du matériel du local est placée sous la responsabilité de chaque acteur intervenant au local (jeune, animateur et directeur). Chacun doit respecter et veiller au bon fonctionnement de chaque matériel, fournitures...

## 11- Sécurité et soins

La sécurité est primordiale dans chaque action de l'Accueil Jeunes, que ce soit la sécurité des jeunes comme celle des animateurs. La sécurité morale et physique de chacun doit être préservée.

Dans le cadre d'activités « spécifiques », l'animateur se doit de prendre en compte tous les éléments de l'activité mais aussi toutes les précautions nécessaires au bon déroulement de l'activité.

L'animateur est responsable de la pharmacie et de son contenu. Il doit prendre soin de noter chaque soin prodigué et doit informer le directeur des éventuels problèmes survenus. En cas de doute ou de problème grave l'animateur se doit de prendre les mesures nécessaires.

## 12- Le rôle de l'animateur

L'Accueil Jeunes est un lieu de rencontres, d'échanges où l'animateur se tient à l'écoute des adolescents, des jeunes et impulse des projets. Il a pour mission de suivre les projets en apportant aux jeunes une aide dans leurs démarches. Il n'est pas là pour proposer un programme d'activité mais plutôt pour amener le jeune à s'investir dans la réalisation de ses propres projets d'activités. Il ne doit pas assister le jeune mais lui permettre de devenir autonome.

Si l'on prend l'exemple d'un projet de journal imaginé et réalisé par des jeunes de la commune, l'Accueil Jeunes leur apporterait alors une aide technique et pédagogique. Il les initiera aux outils informatiques (traitement de texte...), leur donnera les moyens de s'informer (Internet, revue de presse...), leur mettra à disposition les moyens techniques pour réaliser le projet (ordinateurs, photocopieur, téléphone...).

Assurer la sécurité des jeunes

Être garant du bon déroulement des activités

Assurer le suivi, la mise en place et l'évaluation du projet pédagogique

Accompagner les jeunes dans leurs projets

Orienter les jeunes vers les partenaires en fonctions de leurs besoins

## 13- Le rôle de directeur

Assurer la cohérence éducative

Aider les jeunes à besoins spécifiques

Rôle de formateur auprès de son équipe et des jeunes

Être garant du respect de la réglementation

Développer des partenariats avec les acteurs du territoire (associatifs et institutionnels)

Gestion administrative

Gestion financière

## 14- Communication

La communication de l'Accueil Jeunes est très importante, que ce soit envers les jeunes, les parents, l'équipe d'animation et de direction (ainsi que les autres structures).

L'Accueil Jeunes doit disposer d'outil moderne s'adressant à la fois aux jeunes, parents et personnes de l'extérieur. Ces moyens permettent d'impacter un grand nombre de jeunes, d'institutions, d'associations...

Nous utilisons également le site de la Mairie de Marmande pour informer et transmettre des informations, plannings, actualité de l'Accueil Jeunes...

Les supports de communication doivent s'adapter aux publics, aussi nous communiquons également avec les jeunes via Snapchat et Instagram.

Les jeunes sont aussi impliqués dans la communication externe (réalisation de flyers et d'affiches). La presse locale est un support de communication très porteur.

Le meilleur moyen de communication reste la bouche à oreille entre jeune et ou parents

## 15- **Budget**

L'Accueil Jeunes dispose d'un budget de fonctionnement propre et indépendant à la charge du directeur.

Il peut également accompagner les jeunes pour toute demande de financement soit au nom de la structure soit au nom d'une Junior Association ou ATEC.

## 16- **Évaluation du projet pédagogique**

Les critères quantitatifs et qualitatifs suivants ont été fixés :

### Quantitatifs

-Combien de jeunes ont été touchés par ces actions ?

De la commune ?

De la communauté des communes ? Des alentours ?

-La mixité a-t-elle été mise en place ?

Nombre de participants par genre ?

De quel milieu social font-ils partis (en se basant sur les QF) ?

-Combien de parents ont participé aux différents temps mis en place ?

-Combien de partenariats ont-ils été faits sur l'année ?

Institutionnels ? Associatifs ?

### Qualitatifs

-Les jeunes ont-ils été force de proposition sur la mise en place de projets ?

-Nos partenariats se sont-ils consolidés ?

-Avons-nous atteints les différents objectifs fixés pour ces actions ?

-Les jeunes ont-ils été investis lors des différents temps ?

-Une valorisation des différentes actions a-t-elle été imaginée ?

-Les familles ont-elles été informées des différents contenus de ces actions ?

-Les jeunes ont-ils acquis de nouveaux savoirs faire, savoirs être ou savoirs ?

-Les temps d'intervention au sein des collèges ont-ils été utilisés de façon pertinente ?

Les temps d'animation et d'échange ?

Les temps d'accompagnement à la scolarité, de devoirs faits ?

-La MDJ, est-elle identifiée comme lieu de référence auprès des jeunes pour des recherches, de la création et de l'accompagnement de projet ?

## 17- **Outils envisagés pour faire participer les parents**

La création d'un conseil d'usager dans lequel un ou deux représentants des différents « COLLEGES » que sont les jeunes, les parents et les administratifs va permettre de réfléchir à des idées d'orientations ou d'organisation.

Afin d'informer au mieux les familles, nous mettons en place des outils de communication tant en version imprimée que dématérialisé à travers l'envoi de mail et la diffusion sur les réseaux sociaux.

A la fin de chaque action, un temps de valorisation sera mis en place. Nous convierons les différents partenaires et intervenants, et nous inviterons aussi les familles à venir découvrir les réalisations de leur(s) enfant(s).

De plus certains parents pourront être bénévoles lors des transports, ou encore nous souhaiterions les investir comme partenaires afin de favoriser les ateliers parents/jeunes tout en laissant l'opportunité aux parents de venir nous montrer des savoirs faire spécifiques.

## 18- **Le partenariat**

Les partenaires locaux de notre structure sont à la base du bon fonctionnement de l'Accueil Jeunes. L'Accueil Jeunes est amené à travailler avec de nombreux partenaires.

Les partenaires institutionnels et financeurs :

La DDCSPP est un des partenaires importants de l'Accueil Jeunes, elle nous permet d'obtenir l'habilitation et pose les cadres de nos actions pour accueillir des jeunes.

On retrouve également comme partenaire l'éducation nationale qui va nous permettre de pouvoir aller à la rencontre des jeunes mais également d'élaborer des actions ensemble visant leurs quotidiens.

Partenaires financiers qui sont la CAF et la MSA. L'Accueil Jeunes répond à plusieurs appels à projets qui permettent d'obtenir des aides financières pour développer les projets de la structure. Ces appels à projets permettent d'atteindre les objectifs de l'Accueil Jeunes.

Sur le plan local, avant tout la Commune de Marmande est notre partenaire clef. Au-delà d'un budget financier alloué à la structure qui nous est accordée chaque année, la Communes à travers les divers services est toujours un soutien, un accompagnement et un partenaire d'action important.

Enfin, Val de Garonne Agglomération qui à travers le projet TERRADOR nous permet d'occuper à ce jour des locaux neuf et adapter à un accueil de qualité.